



Déclaration préalable de la FSU

Face à la gravité de la situation économique et sociale et à la force des attentes exprimées par les mouvements sociaux, le gouvernement a décidé de ne pas répondre aux revendications portant sur le pouvoir d'achat, la réduction de la précarité, les politiques budgétaires. Le démantèlement systématique des acquis sociaux se poursuit ainsi que les atteintes aux droits et aux libertés illustrées par la politique suivie en matière d'immigration et la FSU tient ici à réaffirmer son soutien aux sans papiers et à leurs enfants scolarisés. Tout prépare l'opinion à une société plus inégalitaire et plus précarisée.

Dans ce contexte, au lieu de prendre acte des forces que représentent les services publics en terme de redistribution, de luttés contre les inégalités, de soutien aux plus fragilisés, l'exécutif, à l'inverse de l'opinion publique, ne voit dans les services publics et dans l'éducation qu'un coût à réduire, alors qu'il s'agit d'un investissement pour l'avenir du pays.

Le dogme de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite est réaffirmé. Sur le terrain de l'éducation, cette politique se traduit par de nouvelles régressions pour le service public et laïque d'éducation, à tous ses échelons. Pour la rentrée 2009, l'académie se voit à nouveau ponctionnée de plus de 400 postes, tous personnels confondus.

Pour le premier degré, dans l'Oise, la scolarisation en maternelle, la prise en charge des élèves en difficultés scolaires, le remplacement en font particulièrement les frais.

La scolarisation des moins de trois ans en école maternelle, dénigrée puis réhabilitée par le même ministre, fait l'objet d'attentions au niveau académique (une des priorité du contrat d'objectif), au niveau national (brochure MEN/AGEEM); à l'échelon international (étude de la Commission Européenne "Réduire les inégalités sociales et culturelles par l'éducation et l'accueil des jeunes enfants en Europe"); mais fait les frais, au niveau départemental, d'une évolution démographique non accompagnée par des créations de postes suffisantes. Dans l'Oise, entre 2002 et 2008, l'évolution démographique positive des moins de trois ans (+ 212) s'est traduite par une baisse de scolarisation de cette tranche d'âge qui est passée en pourcentage de 17,8% à 8,7%.

La scolarisation des tout petits est victime d'une posture départementale de non comptabilisation des moins de trois ans (hormis en éducation prioritaire) qui entraîne un véritable recul de cette scolarisation, notamment dans des secteurs où elle est historiquement une réalité. L'école maternelle est particulièrement visée par les redéploiements puisque vous récupérez 17 postes en fermant des classes en école maternelle, parce que ces écoles ne peuvent plus accueillir des TPS, cibles de votre politique départementale d'exclusion, en contradiction avec ce qu'indique le ministre.

La lutte contre l'échec scolaire, axe fort de la communication ministérielle, se traduit dans les faits par la fermeture de 40 postes de maîtres spécialisés dans les RASED de l'Oise. Nombre d'élèves et d'écoles ne pourront plus travailler avec des maîtres spécialisés. Si cette décision revient à amputer profondément le réseau des maîtres spécialisés du département de plus d'un quart des effectifs (27%), elle va décimer gravement le potentiel des maîtres formés à hauteur de 20%. Ces maîtres, touchés par une mesure de sédentarisation, sont victimes d'une véritable dépossession professionnelle. Seuls 4 RASED sur les 40 touchés restent complets et au vu de l'état résiduel de ces dispositifs, les missions risquent fort de se diluer et de disparaître. Le nombre plus que symbolique de départs en formation CAPA SH options G et E pour 2009 (un G et un E) confirme ce constat.

Notre inquiétude est grande aussi de voir le potentiel de remplacement détourné de ses missions initiales. En effet, en raison du manque de postes au concours, l'Académie avait recours à la variable d'ajustement que constitue le recrutement sur la liste complémentaire, dispositif que nous dénonçons. La fin du recrutement de personnels de la liste complémentaire dès le mois de novembre, alors que plusieurs dizaines de postes sont vacants, a incité l'administration à affecter les titulaires remplaçants sur ces postes, ce qui diminue d'autant le potentiel de remplacement et affecte gravement la formation continue qui à cette heure a pratiquement disparu.

Une nouvelle étape dans le démantèlement du service public de remplacement risque d'être franchie avec le recrutement de précaires, à l'image de ce qui se passe dans les Deux-Sèvres, et la non création de postes de remplaçants à la rentrée prochaine illustre ce choix que nous dénonçons.

La carte scolaire dans le premier degré voit la communauté éducative se mobiliser localement contre des fermetures de classes et contre la politique scolaire de ce gouvernement et les veillées d'écoles qui réunissent dans le département parents, élus, enseignants en sont le témoin.

Dans le second degré, les collèges de l'Oise sont victimes d'une double peine pour cette rentrée 2009 : poursuite de la baisse de la dotation, comme le traduit la baisse du H/E et le volume de plus en plus élevé des heures supplémentaires dans les dotations. Elles représenteront ainsi 8,31% de la DGH Hors UPI et Segpa à la rentrée 2009 (6,6% en 2007 et 7% de la DGH en 2008).

En effet, les collèges voient une nouvelle fois leur dotation baisser et ce, sans préjuger de l'incidence négative des suppressions massives de poste de titulaires remplaçants à venir. Les collèges perdent 234 heures soit l'équivalent de 13 ETP (-68 postes R2008, -58 postes R 2007) alors que les effectifs prévisionnels seraient en hausse de 72 élèves. Rappelons qu'à cette rentrée, les effectifs ont été sous estimés de 43 élèves. L'évolution positive des effectifs est donc réelle. La nécessaire solidarité avec les lycées en perte d'effectifs invoquée pour justifier les baisses de dotations ne tient pas : c'est bien parce que les choix politiques et budgétaires sont à la suppression de postes dans les services publics et dans l'éducation que les collèges voient leurs conditions se dégrader.

Des collèges sont ainsi particulièrement touchés : notamment des collèges en éducation prioritaire qui connaissent une baisse de leur dotation alors que les effectifs seraient en augmentation et les manifestations de protestation au collège Baumont (en RAR qui perdait 2,5 heures pour 29 élèves de plus) au collège M. France de Méru (RSS +16 élèves et -27,5 heures) ou au collège A. France de Montataire (en RAR +12 élèves et -31 heures) témoignent du rejet de ces ponctions.

Ces choix budgétaires pèsent fortement sur l'ensemble de la communauté éducative : les missions des enseignants sont mises à mal par la conjugaison de la multiplication des services partagés et des heures supplémentaires. Les enseignants dénoncent la recherche d'un rendement quantitatif qui se fait au détriment des objectifs pédagogiques. La vie scolaire, les services administratifs sont au bord de l'asphyxie et les seules réponses consistent à recourir de plus en plus à la précarité. Le dernier dispositif en date, celui des médiateurs (69 pour l'Oise), est censé lutter contre l'absentéisme scolaire alors qu'il existe dans les établissements des personnels formés trop peu nombreux, en la personne des CPE et des personnels du service social scolaire, qui luttent en particulier contre le décrochage scolaire et dont il faudrait renforcer les effectifs.

Dans le supérieur également, les personnels et les étudiants des IUT de Creil et de Beauvais et de l'antenne de l'UPJV sont mobilisés contre les réformes qui touchent tant au statut des personnels, à la formation des enseignants qu'aux suppressions de postes.

Le profond mécontentement des personnels et des usagers s'est traduit lors de multiples mobilisations (grève du 20 novembre, manifestations du 17 janvier et du 11 février) et se poursuit particulièrement dans le supérieur. Dans la continuité du 29 janvier, la FSU appelle les personnels à assurer la réussite de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars.